

**2D PROJETS**  
**Société par actions simplifiée unipersonnelle**  
**au capital de 2 000 euros**  
**Siège social : 2 rue de Querré, 49460 FENEU**  
**933 483 505 RCS ANGERS**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT**  
**DU 06 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le 06 janvier,  
A 14 heures,

Monsieur David DUBREY,  
demeurant 2 rue de Querré, 49460 FENEU

Agissant en qualité de Président de la société 2D PROJETS sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives à la modification administrative de l'adresse du siège et à la modification corrélative des statuts.

**DECISION UNIQUE**

En vertu d'une certification de numérotage, en date du 6 janvier 2025, le Président constate la modification administrative de l'adresse du siège social par la Mairie de Feneu, du 2 rue de Querré 49460 Feneu au 44 rue de Querré 49460 Feneu.

Par voie de conséquence, le Président décide de modifier l'article 4 des statuts dont la rédaction sera désormais la suivante :

**ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL**

"Le siège social est fixé : 44 rue de Querré 49460 Feneu".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Certifié conforme

David DUBREY  
Président

Signé par :  
  
95DC7147EFE4466...